

Perspectives

N°21/230 – 28 juin 2021

MOYEN-ORIENT – Le risque politique ne s'améliore pas

En quelques jours, les populations de trois pays du Moyen-Orient ont été appelées à s'exprimer par les urnes pour le choix de leurs dirigeants. Dans ces trois pays, ces scrutins envoient un signal désagréable de crispations politiques de plus en plus fortes. Les processus électoraux tout comme les choix politiques illustrent le maintien du risque politique interne à un niveau très élevé au Moyen-Orient.

Algérie

Les élections législatives anticipées décidées par le président Tebboune pour légitimer sa politique ont mobilisé encore moins d'électeurs que lors des précédents scrutins. Le taux de participation officiel est de 23%, le plus bas constaté depuis l'indépendance du pays, il est aussi en forte baisse par rapport au scrutin de 2017 (30%). Certains partis politiques d'opposition (type FFS) avaient *boycotté* le scrutin et le mouvement populaire du Hirak avait été fortement réprimé avant les élections. Celles-ci n'ont d'ailleurs pas été tenues en Kabylie, région hostile au pouvoir central. La légitimité du scrutin en ressort donc affaiblie. Le FLN, ex-parti unique, sort vainqueur avec 105 sièges, suivi des représentants non affiliés (78), du MSP (islamistes, 64) et enfin du RND, le parti frère du FLN (57). Cette répartition obligera donc les partis du gouvernement (FLN et RND) à gouverner sous forme de coalition avec des voix extérieures.

Un résultat décevant pour le pouvoir et probablement au cœur de la démission récente du Premier ministre A. Djerad. Cette situation risque néanmoins de faire perdurer l'immobilisme tant politique qu'économique. Il est donc aussi probable que les mouvements sociaux du Hirak ne s'apaisent pas, compte tenu d'une situation économique qui continue de se dégrader.

Iran

Les élections présidentielles ont eu lieu le 18 juin sur une liste étroite de candidats pratiquement tous conservateurs, la candidature des réformistes crédibles ayant été invalidée par Khamenei. Ebrahim Raïssi, ministre de la Justice, conservateur dur et candidat malheureux aux deux précédents scrutins contre Hassan Rohani, était le candidat privilégié du pouvoir et a donc été élu dès le premier tour avec 62% de votes favorables, lors d'un scrutin que l'on peut qualifier de parodie de consultation populaire. Le désenchantement des électeurs iraniens, pourtant d'habitude très mobilisés pour les présidentielles (les taux de participation oscillent généralement entre 72% et 85%) est illustré par le très faible taux de participation de 49%. Moins d'un électeur sur deux est donc allé voter. Signe de la crispation du pouvoir et d'une image très dégradée des candidats « officiels », la campagne électorale n'a pratiquement pas eu lieu, rendue inutile par l'investiture officielle et la victoire de Raïssi acquise au départ. Si l'on met de côté la fraude électorale institutionnelle qui a porté Ahmadinejad à son deuxième mandat présidentiel en 2009 et a provoqué des émeutes, Raïssi est donc le président le plus mal élu de la République islamique. Ce constat et l'absence d'opposition politique tolérée par le régime retirent beaucoup de légitimité à cette élection. En Iran, le président a en fait des fonctions de Premier ministre. Khamenei, le « guide », est le véritable chef d'État. Raïssi, un ancien proche de l'ayatollah Khomeyni, a été impliqué dans les répressions politiques violentes des années 1980 et est considéré par les États-Unis comme un « complice de la violation des droits humains ». C'est désormais l'interlocuteur privilégié de l'administration Biden pour la nouvelle négociation de l'accord sur le nucléaire civil, ce qu'il vient de réaffirmer. Washington attendait ce scrutin pour poursuivre les discussions. Raïssi plaide également pour une reprise des relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite.

Israël

En Israël, les législatives de mars dernier ont abouti à un éclatement du Parlement en treize partis politiques et ont aussi consacré l'effondrement du parti travailliste (6%). De nombreuses discussions et tractations ont eu lieu pour trouver une coalition improbable de partis et d'idéologies antagonistes dont la seule valeur commune était de faire partir Netanyahu (chef du parti conservateur le Likoud) du pouvoir. Cela a abouti à la nomination d'un Premier ministre issu d'un nouveau parti, Naftali Bennett, ex-bras droit de Netanyahu, de tendance droite radicale mais assez pragmatique. Celui-ci cédera son poste au bout de deux ans à Yaïr Lapid, chef du parti Yesh Atid, l'un des vainqueurs de l'élection. Avec une majorité d'une seule voix à la Knesset, le risque d'instabilité politique est élevé, car un parti islamiste fait aussi partie de cette coalition. Comme pour les précédents scrutins, il est probable que ce gouvernement n'aille pas au terme de son mandat. L'instabilité politique pourrait donc perdurer, car elle est inscrite dans le fonctionnement du scrutin à la proportionnelle. L'une des premières déclarations du nouveau Premier ministre Bennett a été de condamner les élections en Iran et de réaffirmer l'opposition à la renégociation d'un accord sur le nucléaire avec l'Iran.

Syrie

Début juin, une parodie d'élection a eu lieu en Syrie, dans les territoires restreints sous le contrôle de Damas, renouvelant Bachar Al-Assad au pouvoir, seul candidat à sa propre succession. La mise en scène du régime dictatorial a pour seule limite la durée de vie du dictateur.

Article publié le 25 juin 2021 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
24/06/2021	Plans de relance nationaux - Allemagne, l'électrochoc budgétaire !	Allemagne
24/06/2021	Henry, Milan et les autres...	Monde
23/06/2021	L'OBSERVATOIRE financier des Entreprises Agroalimentaires	Agroalimentaires
23/06/2021	Brésil – Beaucoup de taux et d'inflation, un peu plus de croissance	Brésil
23/06/2021	Plans de relance nationaux - France Relance, un plan pour soutenir la croissance dans la durée	France
21/06/2021	Royaume-Uni – Un mois de mai riche en nouvelles "hawkish" outre-Manche	Royaume-Uni
21/06/2021	NGEU, le plan de relance européen – Une nouvelle politique économique	Zone euro
18/06/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
16/06/2021	Les insectes : une protéine qui fait mouche	Agri-agro
16/06/2021	Mexique – Un petit revers, d'importantes conséquences	Amérique latine
15/06/2021	États-Unis – L'inflation atteint 5% en mai, de nouveau au-delà des anticipations	États-Unis
14/06/2021	Zone euro – Conjoncture flash : PIB et emploi au T1 2021	Zone euro
11/06/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Christine Chabenet

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.